

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS - EURO CONVERTIBLE BOND

un compartiment de HSBC Global Investment Funds , (l'« OPCVM ») ;  
géré par HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.

Catégorie : YC  
ISIN : LU1498393302

### Objectifs et politique d'investissement

- Visé à assurer une croissance du capital et à générer des revenus sur vos investissements au fil du temps.
- Une obligation convertible est un type de titre de créance qui peut être converti en un nombre prédéterminé d'actions de la société émettrice (ou encore en liquidités ou titres de même valeur).
- Le Fonds investira normalement au moins 75 % de ses actifs dans des obligations convertibles de qualité supérieure et de qualité moindre, ainsi que dans des obligations convertibles non notées et d'autres titres similaires. Les titres convertibles seront émis par des sociétés établies en Europe ou qui exercent la majeure partie de leur activité en Europe.
- Les obligations convertibles seront principalement libellées en euro ou dans d'autres devises couvertes par rapport à l'euro.
- Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des obligations convertibles émises par des entreprises non européennes, y compris des entreprises établies dans des marchés émergents.
- Le Fonds peut aussi investir jusqu'à 15 % de ses actifs dans des obligations convertibles contingentes, bien qu'il soit prévu que ce niveau ne dépasse pas 10 %.
- Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de ses actifs en titres non convertibles.
- Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs en titres de participation (à savoir en actions) de sociétés de toute taille.
- Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans d'autres fonds, y compris d'autres fonds de HSBC Global Investments Funds.
- Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture, de gestion des flux de trésorerie et d'investissement.
- La devise de référence du Fonds est EUR. La devise de référence de cette catégorie d'actions est EUR.
- Le Fonds est activement géré et ne réplique pas d'indice de référence. Le Fonds a un objectif interne ou externe par rapport à un indice de référence, Exane Eurozone Convertible.
- Les investissements dans des titres qui ne sont pas repris dans l'indice de référence sur la base de stratégies de gestion active d'investissement et d'opportunités de placements spécifiques se feront à la discrétion du Conseiller en investissement. Il est prévu qu'un pourcentage significatif des investissements du Fonds soit constitué de composantes de l'indice de référence. Cependant, leurs pondérations peuvent s'écarter de manière significative de celles de l'indice de référence.
- L'ampleur de la performance du Fonds par rapport à l'indice de référence est également contrôlée, mais pas limitée, par rapport à une fourchette cible.
- Les revenus sont réinvestis.
- Vous pouvez vendre votre investissement la plupart des jours ouvrables.
- Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 années à venir.

### Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque et de rendement est fondé sur des données passées et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Il n'y a aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement indiquée demeure identique et elle peut évoluer au fil du temps. La catégorie la plus basse n'indique pas que l'investissement est exempt de tout risque.

#### Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Ce Fonds est classé dans la catégorie 4 parce que son prix ou les données simulées ont montré des variations moyennes par le passé.

#### Risques significatifs n'étant pas entièrement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :

- **Risque d'effet de levier d'investissement** Un effet de levier se produit lorsque l'exposition économique est supérieure au montant investi, comme lors de l'utilisation d'instruments dérivés. Un Fonds qui recourt à l'effet de levier peut engranger des plus-values et/ou subir des pertes supérieures en raison de l'effet d'amplification d'une variation de prix de la source de référence.
- **Risque de contrepartie** La possibilité que la contrepartie à une transaction ne veuille pas ou soit incapable d'honorer ses obligations.
- **Risque de crédit** Une obligation ou un instrument du marché monétaire est susceptible de perdre de la valeur si la santé financière de l'émetteur se détériore.

- **Risque de défaut** Les émetteurs de certaines obligations sont susceptibles de ne plus vouloir ou pouvoir effectuer les versements liés à leurs obligations.
- **Risque de liquidité** Le risque de liquidité est le risque qu'un Fonds puisse connaître des difficultés à honorer ses obligations en ce qui concerne les engagements financiers réglés en donnant des liquidités ou d'autres actifs financiers, compromettant de ce fait les investisseurs existants ou restants.
- **Risque de taux d'intérêt** Lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur des obligations baisse. Ce risque est généralement directement proportionnel à la durée de l'échéance d'une obligation et à sa qualité de crédit.
- **Risque de taux de change** Les évolutions de taux de change sont susceptibles de réduire ou d'accroître les plus et moins-values, dans certains cas de façon significative.
- **Risque lié aux instruments dérivés** Les instruments dérivés peuvent se comporter de façon inattendue. La fixation des prix et la volatilité de nombreux instruments dérivés peut ne pas refléter strictement le prix ou la volatilité de leur instrument ou actif de référence sous-jacent.
- **Risque lié aux obligations CoCo** Les obligations convertibles contingentes (obligations CoCo) sont relativement peu éprouvées, leurs versements de revenus peuvent être annulés ou suspendus et elles plus vulnérables à des pertes que des actions et peuvent être extrêmement volatiles.
- **Risque lié aux obligations convertibles** Les titres convertibles sont structurés sous forme d'obligations qui en règle générale peuvent, ou doivent, être remboursées avec une quantité prédéterminée d'actions, plutôt que des liquidités. Par conséquent, elles comportent à la fois les risques des actions et les risques de crédit et de défaillance typiquement liés aux obligations.
- **Risque opérationnel** Les risques opérationnels peuvent soumettre le Fonds à des erreurs affectant les transactions, l'évaluation, la comptabilité, le reporting financier, entre autres choses.

## Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,10%
Frais de sortie	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	1,25%
----------------	-------

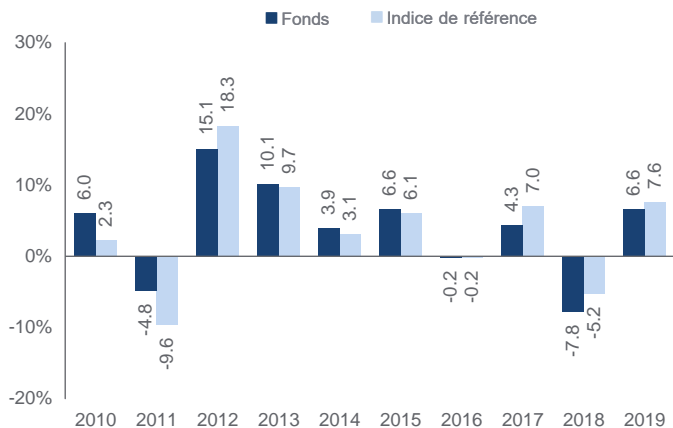
### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Sans objet
---------------------------	------------

- Les frais d'entrée et de sortie indiqués représentent le montant maximum qui peut être prélevé. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir les frais réels auprès de votre conseiller financier.
- Il est possible que des frais de conversion pouvant atteindre 1,00% de la Valeur nette d'inventaire des Actions étant converties doivent être versés au distributeur concerné.
- Le montant des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice précédent, clos en 31/03/2019. Les frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Pour de plus amples informations sur les Frais, consultez la section « Frais et dépenses » du Prospectus du Fonds.

## Performances passées



- Le Compartiment a été créé le 12/05/2017 à la suite de la fusion par absorption de du Fonds French FCP HSBC Europe Convertibles (le « Fonds absorbé »). Le Compartiment et le Fonds absorbé ont des caractéristiques similaires, en particulier en ce qui concerne l'identité de leur conseiller en investissement, de leur objectif d'investissement, de leur structure de frais et commissions et de leur stratégie d'investissement. Les performances représentent la catégorie A du Fonds absorbé depuis le 16/12/2008 jusqu'au 12/05/2017. Le Fonds French FCP HSBC Europe Convertibles a été créé de façon similaire le 16/12/2008 à la suite de la fusion par absorption de la SICAV L Convertibles (le « Fonds absorbé 2 »). Les performances sont celle du Fonds absorbé 2 depuis sa création jusqu'au 16/12/2008.
- La performance obtenue par le passé ne préjuge en rien des résultats futurs ; la valeur de votre investissement et tout revenu en découlant peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse.
- Le calcul de la performance est fondé sur la valeur nette d'inventaire et tout revenu distribuable a été réinvesti. La performance passée tient compte de tous les frais courants, à l'exception des frais d'entrée, de sortie et de conversion.
- La performance passée de cette catégorie d'actions est calculée en EUR.
- L'indice de référence du Fonds est, à des fins de comparaison uniquement, Exane Eurozone Convertible.
- Le Fonds a été lancé le 12 mai 2017.

## Informations pratiques

### Banque dépositaire

HSBC France, Luxembourg Branch.

### Informations complémentaires

De plus amples informations sur la Société, y compris le Prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel de la Société et les derniers cours des actions, peuvent être obtenues gratuitement, en anglais, auprès de l'Agent de registre et de transfert par e-mail à l'adresse [amgtransferagency@lu.hsbc.com](mailto:amgtransferagency@lu.hsbc.com), ou sur le site [www.global.assetmanagement.hsbc.com](http://www.global.assetmanagement.hsbc.com). Le Prospectus le plus récent est disponible en anglais et en allemand.

Ce document décrit une catégorie d'actions unique d'un compartiment de la Société. Le Prospectus et les rapports annuels et semestriels sont préparés pour l'ensemble de la Société.

### Catégories d'actions

Vous avez la possibilité de convertir vos actions en actions d'une autre catégorie d'actions ou d'un autre compartiment de la Société. Pour plus de détails à ce sujet, veuillez vous reporter à la section « How to convert between Sub-Funds / Classes » du Prospectus.

### Politique de Rémunération

La politique de rémunération actualisée de la Société de gestion, y compris une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages sociaux, est disponible sur le site [www.global.assetmanagement.hsbc.com/about-us/governance-structure](http://www.global.assetmanagement.hsbc.com/about-us/governance-structure). Une copie papier est disponible gratuitement auprès de la Société de gestion.

### Fiscalité

Le Fonds est soumis à la législation fiscale luxembourgeoise. Cela peut avoir des répercussions sur votre situation fiscale personnelle.

### Société de gestion

La responsabilité de HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document se révèlent trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

### Responsabilité distincte

HSBC Global Investment Funds est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois avec une responsabilité distincte entre les compartiments. En d'autres termes, les actifs d'un compartiment sont séparés des actifs des autres compartiments et votre investissement dans le Fonds ne peut pas être utilisé pour satisfaire les engagements d'un autre compartiment.